

# GUIDE - FICHE DES MESURES DE SÉCURITÉ

## Code de sécurité des travaux, Chapitre Poste et Centrale

Le présent guide a pour but de définir les modalités d'application de la *Fiche des mesures de sécurité – Postes et Centrales*.

- Une *Fiche des mesures de sécurité* doit être complétée lorsqu'un régime du *Code de sécurité des travaux* est appliqué pour les travaux à réaliser.
- Lorsque plusieurs spécialités sont impliquées chaque RDE complète une *Fiche des mesures de sécurité* pour les travaux qu'il a à réaliser et consigne le numéro du régime de travail du RDT.
- La *Fiche des mesures de sécurité* doit être complétée avant le début des travaux.
- Une *Fiche des mesures de sécurité* peut être utilisée, pour un même travail, sur quatre jours consécutifs de calendrier. Au début de chaque jour de travail le RDT ou le RDE donne les instructions au personnel et chaque membre de l'équipe confirme sa compréhension des mesures de sécurité et son accord avec celles-ci par sa signature et ses initiales à la case prévue à cet effet.

### Cheminement de la fiche

- Les *Fiches des mesures de sécurité* doivent suivre les travaux du début jusqu'à la fin des travaux.
- Les *Fiches des mesures de sécurité* doivent être transférées d'un RDT à l'autre lors de changement de RDT.
- Pour les cas où plusieurs spécialités sont impliquées, le RDE remet une copie de la dernière *Fiche des mesures de sécurité* au RDT une fois le travail complété.
- Le RDT doit retourner l'ensemble des fiches complétées à son gestionnaire à la fin des travaux. Le RDE doit remettre l'ensemble des fiches qu'il a complétées à son gestionnaire. Le gestionnaire conserve, pour consultation ou vérification, les *Fiches des mesures de sécurité* pour une période d'un an.

Ce guide remplace et élimine les encadrements suivants : P-SEC-G-004-00, P-SEC-G-005-01, P-SEC-G-006-01, P-SEC-G-007-00 et TET-SEC-P-0013, TET-SEC-P-0014, « *Modalités d'application de la fiche des mesures de sécurité* » relatives au Code de sécurité des travaux.

Les nouveautés et les changements associés à la 7<sup>e</sup> édition du CDST sont identifiés dans la marge de droite au moyen de ce symbole.



# GUIDE - FICHE DES MESURES DE SÉCURITÉ

Code de sécurité des travaux, Chapitre Poste et Centrale



1. Identification		
<input type="checkbox"/> Responsable des travaux	Nom complet (en lettres moulées)	Appareil, composante, équipement
<input type="checkbox"/> Responsable d'équipe		
Endroit des travaux		
Description des travaux		
Valeur de courant de court-circuit à l'endroit des travaux		
	kA	après abaissement (poste seulement) kA
N° d'exploitation point(s) de sécurité		
N°	N°	N°

1. Identification
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inscrire le prénom et nom du <i>responsable des travaux</i> ou le <i>responsable d'équipe</i> en lettres moulées sur la fiche;</li> <li>• Indiquer l'endroit des travaux ;</li> <li>• Identifier l'appareil, l'équipement ou la composante concerné ;</li> <li>• Inscrire une brève description des travaux à effectuer ;</li> <li>• Inscrire selon le cas : la valeur du courant de court-circuit, abaissement de la valeur de court-circuit, numéro d'exploitation point (s) de sécurité.</li> </ul>

2. Instructions particulières		
Visite préalable par :	AAAA-MM-JJ	Distances d'approche respectées
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Signature	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Instructions particulières du gestionnaire		
Par	Signature	AAAA-MM-JJ

2. Instructions particulières
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Indiquer s'il y a eu visite préalable (la visite préalable est requise en fonction des risques, de la complexité ou de l'environnement relié aux travaux planifiés à réaliser) ;</li> <li>• En Poste seulement, il est obligatoire de réaliser une visite préalable lorsque des travaux en hauteur (engins élévateurs, déplacements en structures, etc.) sont planifiés sur l'appareillage relié à une barre 34 kV et moins à l'exception des transformateurs de puissance et disjoncteurs.</li> <li>• Indiquer qui a effectué la visite préalable (gestionnaire ou <i>chef d'équipe</i> à la demande de celui-ci) ;</li> <li>• Indiquer si les distances d'approche sont respectées ;</li> <li>• S'il y a lieu, le gestionnaire complète la section « Instructions particulières du gestionnaire » et signe la fiche à la case appropriée lors de travaux planifiés complexes ou qui requièrent des précautions particulières dû à la configuration des lieux.</li> </ul>

# GUIDE - FICHE DES MESURES DE SÉCURITÉ

Code de sécurité des travaux, Chapitre Poste et Centrale

<b>3. Régime de travail</b>						
						Scellé de transfert N° <input style="width: 100px;" type="text"/>
<input type="checkbox"/> Autorisation de travail						
N°	N°	N°				
<input type="checkbox"/> Accord						
						<input type="checkbox"/> Retenue
N°	N°	N°				
Délivré par	AAAA-MM-JJ	H	Min	Délivré par	AAAA-MM-JJ	H Min
Retourné à	AAAA-MM-JJ	H	Min	Retourné à	AAAA-MM-JJ	H Min
<input type="checkbox"/> Autoprotection						

**3. Régime de travail**

Le *responsable des travaux* identifie le régime de travail appliqué. Selon le régime de travail appliqué, il complète les informations demandées :

- Le ou les numéros de régime de travail appliqué en fonction des travaux effectués ;
- Le nom de l'*exploitant* qui a délivré / retourné le régime concerné (Accord ou retenue), la date et l'heure ;
- Le numéro de scellé lors d'un changement indirect de RDT.



<b>4. Mesures de sécurité Sous-sol de bâtiment de poste</b>
Concession N° <input style="width: 300px;" type="text"/>

**4. Mesures de sécurité sous-sol de bâtiment**

Le *responsable des travaux* inscrit le numéro de la mesure de sécurité Concession sous-sol de bâtiment de poste. Cette case est sans objet pour le chapitre Centrale.

<b>5. Zone protégée</b>	
<input type="checkbox"/> Explication aux membres de l'équipe des points de coupure (fiches de cadenassage et schémas unifilaires)	
Mode de condamnation	
<input type="checkbox"/> Prioritaire	<input type="checkbox"/> Cadenas installés
<input type="checkbox"/> Délégués (cadenas et pancartes installées)	<input type="checkbox"/> Réseau voisin
<input type="checkbox"/> Exécutant et vérificateur	

**5. Zone protégée**

À l'aide du schéma unifilaire ou de principe, le *responsable des travaux* donne aux membres de l'équipe toutes les informations concernant la zone protégée :

- Identifier le mode de condamnation utilisé;
- Expliquer les points de coupure;
- Identifier le ou les moyens de condamnation;
- Indiquer si la méthode « Condamnation matérielle, réseau voisin » s'applique.

# GUIDE - FICHE DES MESURES DE SÉCURITÉ

Code de sécurité des travaux, Chapitre Poste et Centrale

## 6. Planification des mesures de sécurité

Définir la zone de travail selon la nature des travaux

Zone des accès contrôlés N° \_\_\_\_\_ N° \_\_\_\_\_

Injection de signaux

Travaux sous l'eau (Scaphandriers)


Contrôler la réalimentation par énergie induite, par la foudre ou par réalimentation accidentelle.

Identification de la consigne de sécurité MALT N° \_\_\_\_\_

Identifier les endroits choisis pour MALT et le calibre utilisé : \_\_\_\_\_

Solution automatisme (Protections primaires)

---

Identification des sources d'énergie auxiliaire et autres (compléter section 7) 

Électrique \_\_\_\_\_

Mécanique \_\_\_\_\_

Hydraulique \_\_\_\_\_

Pneumatique \_\_\_\_\_

Radiante ou optique \_\_\_\_\_

## 6. Planification des mesures de sécurité

Le *responsable des travaux* donne aux membres de l'équipe toutes les informations concernant la zone de travail. Il doit :

- Définir la zone de travail selon la nature des travaux ;
- Indiquer s'il y a injection de signaux ;
- Indiquer et expliquer s'il y a solution automatisme ;
- Inscrire s'il y a lieu le numéro des zones d'accès contrôlés ;
- Identifier la consigne de sécurité MALT à appliquer ;
- Identifier les endroits et le calibre choisis pour l'installation des MALT ;

Cocher les sources d'énergie auxiliaires à éliminer et les identifier en fonction des travaux à effectuer.

Note : Si l'espace est insuffisant, annexer une autre feuille à la *Fiche des mesures de sécurité*.



## 7. Application des mesures de sécurité

Vérification d'absence de tension

Réalisée par : \_\_\_\_\_

Installation des MALT

Réalisée par : \_\_\_\_\_

---

Élimination des sources d'énergie auxiliaire et autres (*Préciser le dispositif ou le nom de la Fiche de cadenassage*)

Électrique \_\_\_\_\_

Mécanique \_\_\_\_\_

Hydraulique \_\_\_\_\_

Pneumatique \_\_\_\_\_

Radiante ou optique \_\_\_\_\_

## 7. Application des mesures de sécurité

Cette section sert à ;

- Identifier la personne qui a vérifié l'absence de tension ;
- Identifier la personne qui a installé les mises à la terre ;
- Identifier les moyens utilisés pour l'élimination et la condamnation des énergies identifiées à la section 6. En fonction des sources d'énergie, le nom du dispositif ou de la fiche de cadenassage doit être identifié ;
- Identifier les moyens de contrôle pour les sources d'énergie qui ne sont pas éliminées.

Note : Si l'espace est insuffisant, annexer une autre feuille à la *Fiche des mesures de sécurité*.











# GUIDE - FICHE DES MESURES DE SÉCURITÉ

## Code de sécurité des travaux, Chapitre Poste et Centrale

<p><b>8. Délimitation matérielle</b></p> <p><input type="checkbox"/> Présence d'autres circuits à proximité ou sur le même support      Balisage installé : <input type="checkbox"/> Au sol      <input type="checkbox"/> En hauteur</p>	<p><b>8. Délimitation matérielle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier s'il y a présence d'autre circuit à proximité ou sur le même support ;</li> <li>• Identifier le balisage qui a été réalisé.</li> </ul>						
<p><b>9. Application de la procédure de communication Annexe III</b></p> <p>Mesures de sécurité entendues</p> <table border="1" data-bbox="184 509 1045 558"> <thead> <tr> <th>Nom du responsable de travaux concerné</th> <th>N° de régime</th> <th>Changement de responsable des travaux</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3"> </td> </tr> </tbody> </table> <p>Modifications des mesures de sécurité entendues</p> <p> </p>	Nom du responsable de travaux concerné	N° de régime	Changement de responsable des travaux				<p><b>9. Application de la procédure de communication</b></p> <p>Cette section sert à énumérer les mesures de sécurité entendues entre les <i>responsables des travaux</i> concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inscire les mesures de sécurité entendues ;</li> <li>• Inscire le nom du <i>responsable des travaux</i> concerné et le numéro de son régime ;</li> <li>• Inscire lors de changement de <i>responsable des travaux</i> le nom du nouveau <i>responsable des travaux</i> ainsi que la date ;</li> <li>• Inscire la date de l'avis de fin de travail ;</li> <li>• Inscire, lors de modifications des mesures de sécurité, les nouvelles mesures entendues.</li> </ul> <p>Note : Si l'espace est insuffisant, annexer une autre feuille à la <i>Fiche de mesures de sécurité</i>.</p>
Nom du responsable de travaux concerné	N° de régime	Changement de responsable des travaux					

# GUIDE - FICHE DES MESURES DE SÉCURITÉ

Code de sécurité des travaux, Chapitre Poste et Centrale

10. Instructions au personnel		10. Instructions au personnel	
Dangers critiques		Instructions et mesures de contrôles	
<input type="checkbox"/> Travail en espace clos 		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Nature des travaux	<p>Cette section sert à donner les instructions aux membres de l'équipe en fonction de la nature des travaux à réaliser.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cocher tous les dangers critiques présents ;</li> <li>• Donner les instructions et inscrire les mesures de contrôle appliquées ;</li> <li>• Lorsqu'applicable, expliquer le plan de sauvetage pour les travaux à exécuter (exemple : lors de travaux en appui sur corde, sous l'eau, espace clos...).</li> </ul>
<input type="checkbox"/> Travail en hauteur 		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Mode de réalisation	
<input type="checkbox"/> Opérations de levage 		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Tâche confiée à chaque employé(e)	
<input type="checkbox"/> Véhicule(s) en mouvement 		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Inspection visuelle des outils	
<input type="checkbox"/> Travail en présence d'eau 		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Inspection visuelle de l'équipement de protection	
<input type="checkbox"/> Excavations ou sols instables 		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Plan de sauvetage	
<input type="checkbox"/> Objets instables ou en hauteur 		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Localisation de la trousse de sauvetage	
<input type="checkbox"/> Substances ou produits dangereux 		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Point de rassemblement	
<input type="checkbox"/> Autres :		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Compréhension du circuit de MALT	
		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Discuter des dangers critiques et identifier les mesures de contrôle à appliquer :	
		_____	
		_____	
		_____	
		_____	
		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Compréhension des mesures de sécurité	



# GUIDE - FICHE DES MESURES DE SÉCURITÉ

Code de sécurité des travaux, Chapitre Poste et Centrale



## 11. Compréhension des instructions reçues

Nom complet (en lettres moulées)	Signature	J1	J2	J3	J4
<input type="checkbox"/> Responsable des travaux <input type="checkbox"/> Responsable d'équipe <input type="checkbox"/>		AAAA-MM-JJ			
Signature					

## 11. Compréhension des instructions reçues

Chaque personne présente dans la zone de travail inscrit son prénom et nom en lettres moulées, signe la *Fiche des mesures de sécurité* attestant être d'accord avec les informations et les instructions reçues.

Le *responsable des travaux* signe à son tour et inscrit la date. Le *responsable d'équipe* exécute les mêmes actions avec son équipe.

Le RDT / RDE et chaque membre de l'équipe initialisent à chaque jour qu'ils sont présents.

## 12. Boîte de condamnation

Cadenassage de la boîte de condamnation par tous les membres de l'équipe

## 12. Boîte de condamnation

Le *responsable des travaux* s'assure que tous les membres de l'équipe apposent leur cadenas individuel, à l'endroit prévu, sur la boîte de condamnation et appose son cadenas à son tour tel que prévu au *Code de sécurité des travaux*.

# GUIDE - FICHE DES MESURES DE SÉCURITÉ

## Code de sécurité des travaux, Chapitre Poste et Centrale

13. Modification de l'état d'un point de coupure mécanique (Centrales)		
<p><input type="checkbox"/> Vérification de la présence ou de l'absence d'énergie</p> <p><input type="checkbox"/> Rappel des mesures de sécurité</p>		
<table border="1"> <tr> <td style="width: 20px;">H</td> <td style="width: 20px;">Min</td> </tr> </table>	H	Min
H	Min	

**13. Modification de l'état d'un point de coupure mécanique (Centrales)**

Cette section est sans objet pour le chapitre Poste.

Cette section doit être complétée lors de l'application de l'article 9.1 Modification de l'état d'un point de coupure mécanique.

- Le *responsable des travaux* doit informer les membres de l'équipe de l'absence ou de la présence d'énergie, selon l'état du point de coupure mécanique (décondamnation / condamnation), et de la personne qui a effectué la modification ;
- Le *responsable des travaux* doit faire un rappel des mesures de sécurité aux membres de l'équipe si cette modification a été prévue originalement et inscrire heure et minute. Le cas échéant, une nouvelle *Fiche de mesures de sécurité* doit être complétée ;
- Lorsque la procédure de communication Annexe III est appliquée, le *responsable des travaux* doit s'assurer auprès du ou des *responsables des travaux* concernés que les mesures de sécurité entendues à la case 9 permettent la réalisation des travaux.

14. Interruption des travaux									
<p>Rappel des instructions avant la reprise des travaux</p>									
<table border="1"> <tr> <td>Date</td> <td>Date</td> <td>Date</td> </tr> <tr> <td>H</td> <td>H</td> <td>H</td> </tr> <tr> <td>Min</td> <td>Min</td> <td>Min</td> </tr> </table>	Date	Date	Date	H	H	H	Min	Min	Min
Date	Date	Date							
H	H	H							
Min	Min	Min							

**14. Interruption des travaux**

Lors d'interruption des travaux cette section doit être complétée par le *responsable des travaux* ou le *responsable d'équipe* qui y indique la date et l'heure à laquelle il a effectué le rappel des instructions avant la reprise des travaux.

- Les pauses de repas sont considérées comme des interruptions des travaux et un rappel des instructions doit être effectué.

Note: Toute modification au mode de réalisation des travaux doit faire l'objet d'une interruption des travaux. Une analyse des mesures de sécurité déjà en place doit être effectuée en fonction des modifications apportées au mode de réalisation. Si des changements de mesures de sécurité sont requis, ils doivent être effectués avant la reprise des travaux.





# GUIDE - FICHE DES MESURES DE SÉCURITÉ

*Code de sécurité des travaux, Chapitre Poste et Centrale*

<b>15. Remarques</b>          	<b>15. Remarques</b> Cette section peut être complétée par le <i>responsable des travaux</i> et contenir tout autre renseignement pertinent à la zone de travail.
--------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------